

N° 84

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 25 FÉVRIER 1971

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Olson, membre du conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau,—Copies, en français et en anglais, d'un communiqué de presse, en date du 25 février 1971, concernant la Loi sur les grains du Canada. (Document parlementaire n° 283-7/21).

Sur motion de M. Hales, appuyé par M. MacRae le quatrième rapport du comité permanent des comptes publics, présenté à la Chambre le lundi 22 février 1971, est agréé.

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que les discours sur la motion relative aux travaux des subsides, lorsque ladite motion aura été proposée, se limitent à quinze minutes, exception faite du premier orateur de chaque parti, qui disposera de vingt minutes.

Il est donné lecture de l'ordre portant prise en considération des travaux des subsides.

En conformité des dispositions de l'article 58 du Règlement, M. Ryan, appuyé par M. Baldwin, propose,—Que cette Chambre regrette que le gouvernement ait manqué de prévoir les effets d'entraînement de sa politique en matière de chômage sur l'utilisation des fonds de l'assistance sociale des provinces et des municipalités et de prendre à cet égard des dispositions correctives, et ait manqué de consulter les provinces et les municipalités et de coopérer avec elles pour fournir des programmes d'emplois et d'aide financière d'urgence.

Il s'élève un débat;

M. Orlikow, appuyé par M. Gilbert, propose l'amendement suivant,—Que la motion soit modifiée par l'insertion, immédiatement après les mots «d'aide financière d'urgence» des mots «notamment une augmentation portant de 50 à 65 pour cent la participation du gouvernement fédéral aux frais prévus par le Régime d'assistance publique du Canada.»

Après débat, à 9 h. 45 du soir, M. l'Orateur interrompt les délibérations suivant les dispositions du paragraphe (9) de l'article 58 du Règlement.